

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

- 1-2 Editorial
- 3-4 Interview
du Docteur Urs Stoffel
TARDOC
- 5-7 Maîtrise et critique d'une
analyse statistique
ANOVA en question
- 8 AGeMIG
« Cœur sous pression :
décider avec le patient »
- 9-11 Société Médicale de Genève
Programme 2020 :
« Entre psyché et réalités »
- 11-14 Candidatures
- 14-15 Changements d'adresses
- 15 Mutations
- 17 Petites annonces
- 18-19 A vos agendas!

2019-nCoV : leçons d'incertitudes et de mondialisation

Au moment d'écrire ces lignes, le coronavirus 2019-nCoV a tué plus de 100 personnes et infecté plus de 4000 autres individus. Ces chiffres sont bien évidemment à placer dans le gigantisme chinois où plus d'un milliard de personnes se côtoient en pleine période de festivités liées aux célébrations du Nouvel-an et du début de l'année du rat. L'Europe compte sur les doigts d'une main les cas rapportés et la Suisse n'a pas de cas avéré. Les incertitudes sont nombreuses partout dans le monde. Bien que l'OMS vient de relever le niveau d'alerte, les appels au calme sont la règle. Moins tueur que le SRAS, le coronavirus fait la une de tous les médias et de toutes les conversations. La mondialisation est une réalité, les cartes graphiques des lieux d'épidémies se succèdent sur nos écrans comme autant de taches rouges qui grandissent et alimentent le sentiment de peur au sein de la population. Le virus est traqué ville après ville et les chiffres scrutés quasiment en direct.

Sous nos latitudes, le branle-bas de combat sanitaire oscille entre la possibilité d'un nombre restreint de cas et le risque d'une pandémie. C'est le grand écart. On est dans la gestion de l'incertitude, mais une gestion exceptionnelle : en quelques jours, les infectiologues ont été capables de mettre au point un test de dépistage rapide. Tous au front dans une période qui correspond exactement au pic de la grippe qui, déjà, mobilise l'ensemble des équipes des services d'urgence. C'est l'heure de rappeler à nos concitoyens l'effort important et le travail exemplaire de toutes celles et tous ceux qui œuvrent jour après jour pour assurer les prises en charge aux urgences et dans les services médicaux. Il en



AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève

POTENTIEL



Esprit d'entreprise

Les prestations de la Caisse des Médecins comprennent de nombreuses options, que vous pouvez combiner et utiliser selon vos besoins. Il en résulte un rapport coûts/bénéfices avantageux pour vous.

La Caisse des Médecins: une coopérative professionnelle à vos côtés

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Conseil + service + logiciel +
formation = Caisse des Médecins

Caisse des Médecins

Société coopérative
Agence Genève-Valais
www.caisse-des-medecins.ch

est de même pour tous les cabinets de ville qui, par leur disponibilité, sont capables de répondre aux inquiétudes légitimes de la population. L'attention est portée sur les plus fragiles de la société. Un travail remarquable.

Cette crise sanitaire montre à quel point notre monde a évolué et combien l'information circule en temps réel avec des images, des chiffres et des correspondants en direct aux quatre coins du monde et plus particulièrement en Chine. On a l'impression de devenir particules, d'être avec le virus dans sa colonisation galopante, de côtoyer les habitants de Wuhan. Etrange sensation à laquelle il faut s'habituer car elle est devenue la règle médiatique comme lors de catastrophes naturelles ou d'attentats. On vit alors au cœur de l'événement dans un déferlement d'images et d'informations vérifiées, fausses ou farfelues selon le réseau consulté. Tout y passe comme les chiffres officiels du gouvernement chinois immédiatement contestés par des internautes qui affolent les compteurs en amenant le gigantisme des nombres comme preuve de l'inefficacité sanitaire prétendue. Et que dire des marchés financiers qui, à la baisse, participent à la crainte généralisée et sonnent comme une autorité morale et décisionnelle. On parle de morts, d'une épidémie mondiale possible. Le décalage est abyssal.

Chacune et chacun de par son travail quotidien de soignant est le maillon d'une chaîne humaine au service de l'autre, au risque d'être soi-même exposé. Les heures seront dépassées en cas d'épidémie avérée, mais le temps est secondaire dans une crise. Actuellement l'incertitude règne entre peu et beaucoup, entre mineur et majeur, mais tout est fait pour parer au pire aujourd'hui ou demain comme cela le sera lors d'une prochaine épidémie mondiale dans quelques mois ou années car ces cycles se répéteront encore et encore dans un monde où 70 % des humains vivent dans les villes, se côtoyant de plus en plus et dans lequel les déplacements se multiplient. La virologie est une science d'aujourd'hui et de demain. La médecine est belle, surtout si elle permet d'aider son prochain et de guérir. Elle n'est pas une science exacte. L'incertitude est aussi sienne. Etre la meilleure possible, apprendre constamment et, comme ces jours, avoir la capacité dans un temps record de fournir un test de dépistage simple et efficace. Les prestations fournies dans ces circonstances par notre institution universitaire sont de grande qualité, tout comme la collaboration entre le DSES, les HUG et notre Association.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe



1009022




App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyse
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

Analyse	Résultat	Référence
Métabolisme		
Ferritine	35	30 – 300 µg/L
Créatinine	71	< 104 µmg/L
GFR (CKD-EPI)	93	> 60 mL/min/1.73m²
CRP	↑ 169	< 10 mg/L
AST (GOT)	28	< 41 U/L
ALT (GPT)	39	< 41 U/L
Acide méthylmalonique	↑ 469	73 – 271 nmol/L
Vit. B12, active (Holo-Tc)	↓ 34	> 40 pmol/L
Le résultat parle en faveur d'une carence fonctionnelle ou clinique en vitamine B12.		
Acide folique (éry)	833	366 – 1496 nmol/L

Interview du Docteur Urs Stoffel

TARDOC

Pourquoi une nouvelle structure tarifaire est-elle indispensable ?

L'introduction du TARMED date de 2004. TARMED Suisse, l'ancienne organisation commune aux partenaires tarifaires santésuisse (curafutura n'existait pas encore à l'époque), FMH, H+ et CTM, était chargée de le mettre à jour régulièrement, ce qui a toutefois échoué en raison du droit de veto dont chaque partenaire disposait. Comme seules les décisions prises à l'unanimité étaient valables, la mise à jour du TARMED a été entièrement bloquée pendant près de 15 ans car aussi bien les assureurs que les fournisseurs de prestations faisaient régulièrement usage de leur droit de veto. Aucune décision contraignante concernant la mise à jour du tarif n'a donc pu être prise.

Aujourd'hui, la structure tarifaire TARMED est complètement dépassée, elle n'est plus appropriée ni conforme aux règles de l'économie d'entreprise comme l'exige la loi (article 43, alinéa 4, LAMal). Elle ne contient pratiquement aucune nouvelle prestation, et ne tient pas compte des progrès de la médecine qui permettent de fournir certaines prestations beaucoup plus rapidement et à des coûts moins élevés qu'en 2004. Il en va de même pour le prix des appareils : de nombreux appareils ont vu leur prix baisser, tandis que de nouveaux appareils, plus chers mais aussi plus performants, ne figurent pas du tout dans le tarif. Idem pour les coûts du personnel paramédical, qui n'ont pas non plus été adaptés depuis 2004.

Aujourd'hui, plus personne ne conteste l'urgence de réviser ce tarif dépassé et inapproprié et de l'adapter aux conditions actuelles.

Concrètement, qu'est-ce qui va être amélioré avec TARDOC ?

Grâce au TARDOC, nous disposons à nouveau, pour la première fois depuis 15 ans, d'une structure tarifaire à la prestation équilibrée et appropriée, calculée à l'aide de modèles de coûts conformes aux règles de l'économie d'entreprise comme l'exige la loi (article 43, alinéa 4, LAMal).

La structure tarifaire permet d'évaluer une prestation et de déterminer où elle se situe par rapport aux autres prestations (temps et ressources pour la fournir).

Les modèles de coûts servant à calculer les différentes prestations ont été mis à jour et adaptés aux critères économiques actuels. Les nouvelles prestations qui ne figuraient pas encore dans le tarif ont été intégrées dans

la nouvelle structure. Les minutages inappropriés et trop élevés ont été corrigés, et les prestations insuffisamment tarifées ont été revues à la hausse sur la base des chiffres connus.

La structure des prestations a été simplifiée et la transparence du tarif augmentée. Les prestations purement hospitalières ont été supprimées et le nombre de prestations a passé de 4600 actuellement à 2500.

Combien de temps dure la phase d'introduction et à quoi sert-elle ?

C'est le Conseil fédéral qui fixera les conditions de l'entrée en vigueur du tarif et non les partenaires tarifaires. Ces derniers pourront uniquement faire des propositions en vue d'une introduction conforme à la loi et neutre en termes de coûts.

Pour garantir une introduction du TARDOC neutre en termes de coûts, les assureurs proposent de « normaliser » la structure tarifaire lors de son introduction ; c'est-à-dire de plafonner le nombre de points tarifaires du TARDOC à celui du TARMED actuel, et donc de réduire le nombre de points tarifaires du TARDOC dès son introduction. La FMH s'oppose fermement à cette proposition, car le tarif ne serait alors plus approprié et plus conforme aux règles de l'économie d'entreprise. De plus, 90 % des membres de la FMH s'étaient opposés à cette manière de procéder lors d'une votation générale sur la structure tarifaire en 2016.

À la place, la FMH propose une phase d'introduction neutre en termes de coûts de 18 mois, comme en 2004 lors de l'introduction du TARMED. La mise en œuvre du tarif aurait lieu séparément pour chacun des secteurs (ambulatoire hospitalier / cabinets), et par canton. Pour cela, les cantons devront calculer la valeur initiale de leur point tarifaire avant cette phase.

Au cours des 12 premiers mois qui suivront l'entrée en vigueur du tarif, la situation devra être réévaluée chaque mois et réajustée aussi bien par des corrections dans la structure tarifaire en cas d'erreur ou d'incohérence de celle-ci, que via la valeur du point (prix) si la valeur cantonale initiale est trop élevée ou trop basse. Ensuite, lors d'une dernière étape de 6 mois, les éventuels écarts dans les volumes de prestations seront compensés par une diminution ou par une augmentation de la valeur du point. Cette phase d'introduction ne vise pas à faire des économies mais à garantir une phase de transition entre les volumes du TARMED et les volumes du TARDOC sans incidence sur les coûts.

Prévoyez-vous une phase de tests ?

Une phase de test serait tout à fait indiquée. Toutefois, cette décision ne revient pas aux partenaires tarifaires ; c'est le Conseil fédéral qui doit fixer les conditions de l'introduction de la structure tarifaire. Les partenaires tarifaires ne peuvent que faire des propositions.

Qui seront les gagnants et les perdants de ce nouveau système ?

La révision de la structure tarifaire avait pour objectif de disposer à nouveau d'un tarif approprié, équilibré et calculé d'après les règles de l'économie d'entreprise. Et dans ce sens, il n'y a pas de « perdants » ni de « gagnants ». L'éventail des prestations déterminera si le travail de chaque médecin sera mieux ou moins bien rétribué qu'avec le TARMED actuel. Bien souvent, il y a à la fois des « gagnants » et des « perdants » au sein même d'une spécialité médicale. Prenons l'exemple des ophtalmologues : un médecin qui opère souvent des cataractes sera considéré comme « perdant » en raison de la tarification plus faible de cette intervention, tandis qu'un confrère qui n'opère pas sera du côté des « gagnants ».

Comment aider les médecins suisses romands à adhérer à ce nouveau tarif ?

Il est important que les médecins romands appliquent correctement le nouveau tarif et apprennent à l'utiliser. Pour cela, il nous faudra former nos membres et les familiariser avec le TARDOC. La FMH est déjà en train de préparer des formations et autres ateliers. Elle utilisera aussi les nouveaux outils électroniques et interactifs pour ses séminaires d'introduction (« webinaires »).

La rémunération à l'acte est réévaluée. Comment s'assurer que certains secteurs ne souffrent pas de ce changement ?

La proposition d'introduction neutre en termes de coûts de la FMH prévoit de suivre de près l'évolution et la rémunération des différentes positions tarifaires et de vérifier les données de coûts.

Le plus important est que le nouveau tarif soit suivi étroitement dès sa mise en vigueur afin de pouvoir corriger rapidement les erreurs et incohérences détectées. Par ailleurs, il devra être mis à jour chaque année, comme le système DRG, afin de s'assurer que les chiffres utilisés soient actuels et plausibles.

Les assureurs jugent pourtant que TARDOC coûtera trop cher. Que leur répondez-vous ?

Les partenaires tarifaires curafutura (assureurs) et FMH (fournisseurs de prestations) ont signé une convention-cadre dans laquelle ils s'engagent à garantir une introduction neutre en termes de coûts du tarif révisé. Il est donc impossible que les coûts explosent à l'entrée en vigueur du tarif, car en cas de hausse excessive, la proposition de la FMH prévoit de procéder à des corrections via la valeur du point ou à l'intérieur même de la structure tarifaire. Par ailleurs, les modèles de coûts et les minutages seront constamment vérifiés.

N'avez-vous pas peur qu'au bout du compte, ces tarifs deviennent de plus en plus illisibles ?

Le suivi régulier et la mise à jour annuelle de la structure tarifaire visent précisément à éviter cela.

Interview du

Dr Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH
Département médecine et tarifs ambulatoires

Paru dans le magazine Planète Santé



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983

Maîtrise et critique d'une analyse statistique ANOVA en question

De nombreux articles sont publiés ces jours-ci sur les méthodes statistiques utilisées dans le cadre du contrôle du caractère économique des prestations médicales au sens de la LAMal, que ce soit la méthode statistique dite de screening ou la méthode ANOVA, dont il est question ici. Selon l'indice obtenu, le fournisseur de prestations peut se voir contraint de restituer les sommes reçues à tort au sens de la LAMal. Utilisées par les assureurs, ces nouvelles bases statistiques sont inadéquates, voire dangereuses pour le fournisseur de prestations qu'est le médecin.

L'article 56 de la LAMal, qui concerne le caractère économique des prestations, oblige le fournisseur de prestations de restituer les sommes reçues à tort au sens de la loi et autorise les assureurs à en demander la restitution au fournisseur de prestations. Sous l'égide des assureurs-maladie, les médias ont, à plusieurs reprises ces dernières années, ciblé la promotion d'une nouvelle statistique, complémentaire à celle qui était utilisée et acceptée par le Tribunal Fédéral des Assurances (TFA), pour déterminer une éventuelle polypragmasie – soit un manquement à l'obligation d'économie énoncée par la LAMal – dans le cadre de la médecine ambulatoire. L'analyse de la variance (ANOVA) est le nom donné à une méthode générale en statistique qui a pour but de comparer différents échantillons (dans le cas des assurances, des groupes de patients correspondants à différents médecins) afin de déterminer si, pour une moyenne associée (dans leur cas, le coût total engendré), les moyennes sont toutes égales ou non, sauf fluctuations statistiques. Cette méthode est censée permettre d'étudier la modification de la moyenne en question selon l'influence d'un ou de plusieurs facteurs. Le problème, c'est que ces nouvelles bases statistiques utilisées par les assureurs sont inadéquates et même dangereuses pour le fournisseur de prestations. Un médecin vaudois qui avait un « indice fou », selon ces nouvelles statistiques ANOVA, se voyait réclamer par les assureurs le remboursement d'une somme telle qu'il n'avait même plus les moyens de couvrir ses frais généraux. Ce n'est certainement pas ce que désire la loi. Dans le cadre d'une analyse objective de sa facturation, ce médecin était parfaitement dans les normes et ne devait aucun remboursement aux assureurs. Dans la pratique, nous sommes alors confrontés actuellement à deux statistiques.

« Une véritable boîte noire »

Les témoignages recueillis montrent que la statistique ANOVA est régulièrement plus élevée que celle qui a

été utilisée jusqu'à présent. La gravité de cette situation est sans équivoque. La professeure de droit de l'Université de Genève Valérie Junod la critique dans un article sur la polypragmasie [1], sujet évoqué dans la Revue Médicale Suisse : « A cet égard, il convient de relever que, face aux nombreuses critiques formulées à ce sujet, santésuisse utilise, depuis 2004, un outil statistique intitulé ANOVA (analyse de la variance), en indiquant qu'il permet de tenir compte de l'âge et du sexe des patients, ainsi que du canton dans lequel pratique le médecin concerné par l'évaluation. Cependant, comme le relève Valérie Junod [...], cet outil est une véritable boîte noire dont on ne connaît ni les bases méthodologiques, ni le fonctionnement, de sorte que sa fiabilité scientifique ne peut être évaluée. Au demeurant, cet outil et son utilisation n'ont, à notre connaissance, pas été validés par le Tribunal fédéral, de sorte que la porte reste ouverte pour en contester le bien-fondé lors d'une procédure judiciaire » [2]. On est en droit de se demander si dans cette affaire nous ne sommes pas tous soumis à l'arbitraire dans le cadre d'une zone obscure de non-droit, pour les motifs suivants :

1. Pour être vérifiable, nous devons avoir d'une part accès à toutes les données de la statistique ANOVA et d'autre part effectuer des analyses pertinentes sur ces données, ce qui est malheureusement impossible dans l'état actuel des choses.
2. Un test statistique requiert la validation au préalable d'un certain nombre de conditions de validité, qui doivent être vérifiées pour éviter un comportement anormal du test. Comme mentionné par E. Morice [3] : « L'apparente simplicité avec laquelle s'appliquent les méthodes classiques d'analyse de la variance à des schémas élémentaires de comparaisons d'échantillons ou d'études de validité de liaisons entre les variables, n'est pas sans inconvénients. Faute de s'être assuré du fait que les hypothèses de base sont vérifiées, ou tout du moins acceptables, en première approximation, ou encore par suite d'une erreur d'appréciation des paramètres ('degrés de liberté') qui entrent en jeu dans les tests utilisés, on risque d'aboutir à des conclusions erronées ou sans rapport réel avec la question posée. »

Pas de moyens de se défendre

On arrive à la conclusion qu'une application aveugle d'une technique d'analyse bien rodée n'est pas suffisante. La combinaison d'une parfaite connaissance

technique de la méthode appliquée, d'une analyse soignée des conditions dans laquelle les observations ont été faites, et d'un esprit critique averti sont des conditions absolument nécessaires pour que l'analyse statistique apporte quelque lumière sur des problèmes de comparaison.

Pour cette raison, l'utilisation de la méthode ANOVA par les assureurs dans le but de comparer les prestations des médecins fait défaut des éléments énoncés précédemment. En effet, les médecins accusés par les assureurs de prestations non économiques ne sont pas en mesure de se défendre, n'ayant ni accès aux données pour vérifier les analyses ni accès à la méthode exacte utilisée par les assureurs. Les assureurs ont tenté de justifier son introduction par le fait qu'elle pouvait permettre de tenir compte de l'âge et du sexe des patients, deux facteurs qui peuvent justifier une augmentation des coûts moyens selon la jurisprudence du TFA.

Pendant des années, les assureurs ont fait miroiter dans plusieurs articles que cette approche pourrait sauver certains médecins qui se trouvaient au-dessus de la moyenne selon la statistique utilisée habituellement. Sous l'intitulé « Le nombre de cabinets médicaux statistiquement hors normes se réduira considérablement », la rédaction d'infosantésuisse présente des cri-

tères reflétant la morbidité des patients à prendre en compte pour un traitement, selon elle, adéquat et utilisé pour ANOVA : « Séjour l'année précédente dans un hôpital ou dans un établissement médico-social : cet indicateur reflète le séjour d'un patient pendant au moins trois nuits consécutives dans un hôpital ou un EMS. C'est un critère de morbidité [...] et dont l'effet est avéré sur les coûts de la santé » [4].

A l'encontre du bon sens économique

Inversement aux critères classiques d'une statistique, nous pouvons constater l'inadéquation des bases statistiques des assureurs maladies, à l'encontre du bon sens économique. En prenant à la lettre cette publication, le message est clair : pour avoir des critères de morbidité adéquats selon ANOVA, il faut adresser un nombre important de patient à l'hôpital ou au séjour d'au moins trois nuits consécutives dans un établissement médical. Par contre, à juste titre, dans son rapport d'analyse du contrôle du caractère économique des traitements basé sur les statistiques, X. Martin a constaté que, lorsque le patient est référé dans un hôpital, la différence de coût est encore supérieure puisque des prestations à but d'enseignement ou de recherche seront facturées [5] : « Plus le médecin réfère de cas, plus son



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence :

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

➤ www.hug-ge.ch/crans-montana

HUG Hôpitaux
Universitaires
Genève

1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE :
UN JOUR, UNE SEMAINE,
UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA
EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES
RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION
DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC
VOTRE PROPRE
LOGICIEL D'AGENDA |

MEDES
VOTRE TÉLÉSECRETARIAT
DEPUIS 1993

MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976

indice personnel est bas. Cependant, ses patients coûtent la somme de ses honoraires plus ceux des collègues auxquels il les a référés » [5]. Prenons maintenant le cas du médecin qui bénéficie des installations et du savoir-faire nécessaire au traitement de ses patients. Son indice personnel est élevé, mais le coût-patient inférieur à celui du patient référé puisqu'il y a une consultation de moins : « Le médecin qui traite son patient au lieu de référer à un indice personnel élevé. Cependant, ses patients ne coûtent que ses honoraires » [5]. Finalement, le médecin qui reçoit des cas référés a un indice personnel inférieur à celui qui traite ses patients complètement puisque les consultations avant et après intervention sont effectuées et facturées par le médecin qui réfère.

Médecins pénalisés par la méthode

Il convient de préciser que le nom ANOVA est un ensemble de méthodes classiques en statistique qui s'appuient sur l'analyse de la variance et ont les inconvénients mentionnés jusqu'ici, comme la sensibilité aux conditions de validité. Bien que, sur le principe, la nouvelle méthode présentée par les assureurs se base sur des techniques similaires, il paraît évident qu'elles ont été adaptées au problème posé. Tout choix de paramètre ou autre modification technique dans la méthode engendre bien entendu son lot d'incertitude statistique dans le sens où il contribue au risque d'aboutir à des conclusions erronées s'il n'est pas soigneusement évalué. Etant donné que les détails de la méthode des assureurs ne sont pas connus du grand public (et en particulier des médecins concernés), aucune vérification d'analyse n'est possible pour l'accusé, ce qui est contestable d'un point de vue juridique.

Tout en gardant à l'esprit l'ensemble des critiques exposées jusqu'ici sur la méthode ANOVA, il convient de rappeler que, en théorie, sa justification initiale était basée sur une éventuelle correction des effets de l'âge et du sexe des patients d'un médecin qui peuvent à tort lui porter préjudice dans l'évaluation de ses coûts. La pratique est tout autre. Réellement, l'ensemble des médecins questionnés sur ce point ont affirmé sans exception que la statistique ANOVA était toujours en leur défaveur en comparaison de la statistique classique. Facteur aggravant, cette dernière constatation se faisait même dans le cas d'un médecin rhumatologue avec une clientèle plus âgée et avec plus de femmes que la moyenne, situation où paradoxalement le médecin en question aurait dû être favorisé par la statistique ANOVA si on se fie à la propagande mise en place par les assureurs pour justifier l'introduction de cette nouvelle statistique. Alors que la statistique ANOVA était

censée corriger ces particularités, elle semble plutôt conclure systématiquement en la défaveur du médecin en augmentant significativement l'indice statistique censé représenter le coût de sa pratique médicale. Prenons l'exemple d'un médecin spécialiste de Lausanne qui, selon la méthode statistique classique de comparaison des coûts moyens, présente un indice de coûts totaux certes à la limite supérieure, mais défendable vu ses titres de spécialiste et certificats FMH ainsi que l'établissement médical avec appareillage high-tech et son savoir-faire. Malheureusement, les indices calculés par les assureurs, l'indice ANOVA, sont tous différents. Ils sont à 200 %, voire plus, de ceux de la statistique utilisée par le TFA. Concrètement, entre les années 2013 et 2017, les coûts directs sont entre 277 et 304 ainsi que les indices de coûts totaux entre 226 et 252.

Force est de constater que l'évaluation de cet outil qu'est la statistique dite ANOVA ne peut se résumer qu'en deux mots : inutilisable et indéfendable du point de vue scientifique. Des statistiques qui ne correspondent à aucune réalité ne sont que des jeux d'esprit et se révèlent dangereuses. L'esprit de la loi, c'est une médecine économique, pas l'arbitraire dissimulé derrière une statistique.

François Tabin

Titulaire du brevet d'avocat

*Article paru dans le Bulletin des Médecins Suisses du
13 novembre 2019*

Références

- 1 Junod V. Polypragmasie, analyse d'une procédure controversée. Cahiers genevois et romands de sécurité sociale. 40/2008:119ss.
- 2 Cereghetti A. Nul n'est censé ignorer... comment faire face à l'accusation de polypragmasie. Revue médicale Suisse. 2008;4:2356-9.
- 3 E. Morice dans le préambule de: Les méthodes d'analyse de la variance. Revue de statistique appliquée. 1955:3(2):65-82.
- 4 S. Steffen. Rédaction infosantésuisse, procédure relative à l'économicité sous la LAMal art. 59 (droit de sanction), Berne, juillet 2010 FMH.
- 5 Martin X. Coût par médecin, coût par pathologie ou coût par patient ? Bulletin des médecins suisses. 1998 ;79(20):919-20.

L'essentiel en bref

- Des méthodes statistiques permettent de contrôler l'économicité des prestations médicales. Les médecins peuvent être tenus par la LAMal de restituer les sommes perçues à tort, soit les coûts indus qu'ils ont générés par une pratique non économique.
- L'un de ces outils statistiques est ANOVA, une analyse de variance développée par santésuisse. Elle vise à indiquer quel aurait été le coût moyen par patient d'un médecin si la structure d'âge et de sexe de sa clientèle avait été la même que celle de ses collègues du groupe de référence.
- Un problème de différence d'indice existe entre les méthodes standard et ANOVA : celle-ci mène régulièrement le médecin à devoir rembourser plus.
- ANOVA étant une « boîte noire », les médecins ne peuvent pas accéder aux données utilisées pour vérifier les analyses.
- La porte est ouverte pour contester le bien-fondé de cette méthode ANOVA lors d'une procédure judiciaire.



INVITATION
à notre formation continue ouverte à tous
du jeudi 26 mars 2020
à la FER, 93-98, rue de St-Jean, Genève

« Cœur sous pression : décider avec le patient »

14 h 00 Accueil – Café (stands pharmas et laboratoires)

14 h 30 Prof. A. Pechère, médecin adjointe agrégée,
responsable de l'unité d'hypertension,
service d'endocrino-diabéto-HTA-nutrition, HUG
« Hypertension artérielle : prise en charge en 2020 et nouveautés »

15 h 15 Dr Ph. Meyer, médecin adjoint agrégé,
responsable de l'unité insuffisance cardiaque,
service de cardiologie, HUG
« Insuffisance cardiaque : prise en charge en 2020 et nouveautés »

16 h 00 Pause (stands pharmas et laboratoires)

16 h 30 Dr L. Mossaz, FMH cardiologie,
ancien cadre du service de cardiologie HUG
« Prévention primaire et cholestérol : qui traiter ?
Le score calcique peut-il m'aider ? »

17 h 15 Prof. T. Agoritsas, MD, PhD, médecin adjoint agrégé,
service médecine interne, HUG
« Décision médicale partagée : nouveaux défis et nouvelles approches »

18 h 00 Fin

FC créditée de 3 points « spécifiques » “automatiquement reconnus” par la SSMIG
ou de 3 points de FC « élargie » reconnus par la SMG/AMGe pour les autres spécialités FMH

Remerciements aux firmes pharmaceutiques et laboratoires qui nous soutiennent.

Société Médicale de Genève

Programme 2020 : « Entre psyché et réalités »

Chères et chers Collègues,

Suite à notre invitation à rejoindre la Société Médicale (La Lettre de l'AMGe, décembre 2019), voici une présentation commentée du programme 2020.

Bienvenue à Toutes et à Tous !

5 février

Pre Anne-Françoise Allaz, ancien médecin cheffe de service, Service de médecine interne de réhabilitation, HUG :

« Tout est normal mais j'ai mal »

L'objectif est d'aborder les situations où les symptômes ne sont pas associés à une atteinte organique identifiable. La souffrance du patient n'en est pas moins majeure d'autant plus que les traitements sont complexes, souvent non-médicamenteux ou chirurgicaux, faisant appel à plusieurs disciplines médicales. Il existe un risque pour le médecin de multiplier les examens complémentaires parfois invasifs, au détriment du patient. Le risque existe également d'engager le patient

dans des traitements lourds, y compris chirurgicaux, qui ne régleront pas le problème mais pourront aggraver la symptomatologie et compliquer le suivi.

L'identification d'une souffrance psychique présentée sous une forme somatique est donc primordiale. La Pre Anne-Françoise Allaz nous permettra de mieux comprendre pourquoi elle est plus "aisée" chez certains patients. C'est un partage fondamental pour la prise en charge de cas fréquents et complexes !

4 mars

Dre Melissa Dominicé Dao, médecin adjoint au service de médecine de premier recours, HUG, chargée de cours à la faculté de médecine de l'Université de Genève :

Se comprendre au-delà des différences culturelles

Est-il plus acceptable dans notre société de présenter un trouble somatique qu'un trouble psychique ? Est-ce le cas dans d'autres cultures que la nôtre ? D'une culture à l'autre, y a-t-il des différences dans la présenta-

JOURNÉE MÉDICALE #7

2 AVRIL 2020

Crédits FMC: 5 SSMIG

Présentations, débats, quiz, lunch

Aula Frank Martin, Rue de la Vallée 3, 1204 Genève

Informations et inscriptions: www.journee-medicale.ch

Inscription obligatoire (participation sans frais)

 La Tour
Medical
Group

 HUG
Hôpitaux
Universitaires
Genève

REVUE
MÉDICALE
SUISSE

tion somatique de troubles psychiques, ou, au contraire, certaines présentations sont-elles universelles ? Quels symptômes doivent nous alerter sur des violences psychiques ou physiques subies par des populations étrangères vulnérables ? Comment éviter les malentendus issus de ces différences culturelles ? Comment l'origine culturelle du médecin influence-t-elle la prise en charge des patients ?

La Dre Melissa Dominicé Dao donnera des pistes pour répondre à ces questions. Son exposé permettra d'optimiser la prise en charge de nos patients d'origine culturelle différente, et d'identifier les situations où l'expression de la souffrance psychique est difficile à reconnaître en raison de cette différence.

1^{er} avril

Pre Carole Clair, cocheffe du département de formation, Recherche et Innovation, Unisanté, Lausanne :

Les stéréotypes de genre, un danger mortel ?

En matière de santé, femmes et hommes ne sont pas logés à la même enseigne. Mais les différences biologiques sont loin d'être seules en cause : les représentations sociales liées au genre relèvent aussi de l'attitude des patients, du corps médical et des chercheurs. S'intéresser aux interactions entre genre et santé conduit à une réflexion éthique sur la contribution des facteurs sociaux et culturels aux inégalités entre sexes. Cette approche enrichit les connaissances sur les origines de ces différences en vue d'améliorer les pratiques cliniques et la recherche biomédicale.

L'infarctus du myocarde est un exemple typique. Il a longtemps été associé à l'image d'un homme d'âge mûr, stressé au travail, alors que la coronaropathie a été sous-diagnostiquée chez les femmes. Une patiente pourra se voir prescrire des anxiolytiques alors qu'un homme sera orienté vers un cardiologue. Qui plus est, certaines femmes présentent des symptômes d'infarctus de façon atypique. Le risque d'un retard dans le diagnostic et la prise en charge est donc réel. La majorité des décès liés à l'infarctus concernent aujourd'hui les femmes. Par son expertise, la Pre Carole Clair nous permettra de contourner les effets du genre dans la prise en charge de plusieurs pathologies.

29 avril

Pre Samia Hurst, directrice de l'Institut éthique histoire humanités, faculté de médecine de l'Université de Genève :

« Docteur, si je quitte la clinique, je me suicide ! »

Questions éthiques autour d'un cas

A partir d'une situation vécue, la Pre S. Hurst nous aidera à poser un diagnostic différentiel du patient suicidaire : chantage, projet réel, ou projet partiellement réel ayant pour but de créer une réaction du personnel soignant. Elle nous rendra attentif au risque de se focaliser sur les aspects juridiques en oubliant d'aborder la problématique dans sa globalité.

C'est l'occasion de centrer la réflexion et les questions autour de la liberté du patient. Quelle est notre responsabilité ? Dans quelle situation pourrait-on être accusé de ne pas avoir fait ce que les règles de l'art médical exigent pour éviter le suicide annoncé ? Le moment suicidaire, en tant que geste compulsif réversible, entraîne une responsabilité importante du médecin dans sa capacité à désamorcer cette compulsion. La Pre Samia Hurst nous donnera des exemples ayant permis de réduire le nombre de suicides.

16 septembre

Dr Eric Lucas, diplômé en sciences naturelles Université de Cambridge - spécialité zoologie, PhD Université du Sussex, postdoc UniL, nombreux travaux sur les insectes :

La longévité des termites, un modèle pour l'homme ?

Si les termites vivaient aussi longtemps que les humains, leurs "monarques" vivraient 1000 ans ! L'espérance de vie des reines et des rois est cent fois plus grande que celle de leurs enfants, alors que tous les termites d'une termitière possèdent un ADN identique. Leur vie exceptionnellement longue est le sujet de nouvelles recherches prometteuses. Quel est le secret de jouvence de ces insectes ? Une application chez les humains est-elle envisageable ? Les termites sont de nouveaux modèles prometteurs pour la recherche en gérontologie. Le Dr Eric Lucas répondra à ces questions qui ouvrent potentiellement de nouveaux horizons sur le vieillissement.

14 octobre

Pr Bengt Kaiser, directeur de l'Institut des sciences du sport, Université de Lausanne :

Prendre de la hauteur pour comprendre la dépression

La recherche en médecine de montagne permet des applications dans des domaines très variés – dont la dépression. En effet, son incidence est plus fréquente chez les populations vivant en altitude. La compréhension des mécanismes conduisant à la dépression en milieu hypoxémique hypobarique permet de mieux

comprendre ses origines au niveau des neurotransmetteurs. Le Pr Bengt Kaiser nous expliquera ces mécanismes et nous orientera sur les applications futures pour nos patients.

18 novembre

Dre Christa McArdell, Institut fédéral Suisse des sciences et technologies aquatiques (EAWAG) :

Quand les médicaments polluent nos lacs

Qu'arrive-t-il aux médicaments que vous urinez ? Quels sont les moyens d'éliminer ces molécules des égouts ? Quel est le coût ? Peut-on neutraliser et retirer toutes les molécules ? Quel est l'impact sur l'environnement des médicaments que nous ne pouvons pas éliminer ? Comment adapter le traitement des eaux usées à de nouvelles molécules ? L'impact sur l'environnement augmente-t-il en lien avec une augmentation de la toxicité de certaines substances (oncologie) ? La Dre

Christa McArdell répondra à ces questions fondamentales mais encore peu connues.

Programme élaboré par le Dr Michel Jung

Les soirées ont lieu **le mercredi**, à l'**Auditoire Fred Bamatter**, pédiatrie, bâtiment 0, 2^e étage. Entrée par le n° 6 de la rue Willy-Donzé et suivre la ligne bleue jusqu'au bout (escaliers et ascenseur du n° 8). Sortie par le chemin inverse ou par les escaliers donnant sur l'avenue de la Roseraie.

Parking gratuit sous la Rotonde des HUG (rue Gabriel-Perret-Gentil) : annoncer à la borne « Société Médicale » ; puis marcher en direction du bâtiment Julliard et de la pédiatrie.

Au nom du Comité et avec nos cordiaux messages.

Dr Michel Jung, Président 2020
Dr Gérald d'Andiran, Secrétaire général

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Marta BUZZI

Groupe médical Lausanne-Prieuré, rue de Lausanne 54, 1202 Genève

Née en 1982 nationalité italienne

Diplôme de médecin en 2008 en Italie reconnu en 2013

Titre postgrade en médecine interne générale en 2015

Après avoir suivi ses études en Italie, elle obtient son diplôme de médecin de 2008 en Italie et la reconnaissance Suisse en 2013. Elle travaille en Suisse romande depuis 2009 où elle a suivi la formation FMH spécialiste en médecine interne générale. Après 8 ans aux HUG, dont les 3 dernières à l'unité VIH, elle a été cheffe de clinique entre 2018 et 2019. Elle s'installe en ville de Genève en décembre 2019.

Dr Giuseppina CASELLA-GUIDO

Centre médical de Magellan Charmilles, rue de Lyon 87-89-91, 1203 Genève

Née en 1984 nationalité suisse/italienne

Diplôme de médecin en 2012

Titre postgrade en pédiatrie en 2019

Après avoir terminé les études de médecine à Genève, elle a entrepris sa formation post-graduée auprès des HUG, où elle y a travaillé durant 6 ans dans les divers services de pédiatrie. Actuellement spécialiste en pédiatrie et remplaçante en cabinet auprès d'une consœur, elle ouvrira son cabinet en ville de Genève dès 2020.

Dr Mohamed-Ali DEHLAVI

Cabinet du Dr E. ARRIGONI, place de Cornavin 18, 1201 Genève

Né en 1976 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2004

Titre postgrade en gastroentérologie en 2013

Après avoir effectué ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 2004, il a commencé sa formation postgraduée en gastroentérologie au CHUV pour obtenir le titre de spécialiste. Dès le mois de juin 2013, puis c'est installé comme indépendant à la Clinique Cécil à Lausanne et y est resté jusqu'en septembre 2016. En raison d'un déménagement dans la Riviera et après avoir été

approché par la Clinique La Prairie à Clarens pour créer un centre d'endoscopie, il a continué son activité de gastroentérologue indépendant à la Clinique La Prairie jusqu'en décembre 2017. Puis, pour des raisons familiales il a tenté une installation à Dubaï qui s'est avérée être un énorme échec sur le plan social, ce qui a précipité son retour en Suisse. Le 1^{er} novembre 2018, il a commencé une activité de médecin cadre en gastroentérologie à l'Hôpital Riviera. Il a prévu de commencer une collaboration avec le Dr E. Arrigoni dès le 1^{er} mai 2020 en sachant que ce dernier prendra progressivement sa retraite qui deviendra définitive au 31 décembre 2021.

Dr Fernando Mario GONZALEZ

Chemin Beau-Soleil 12, 1205 Genève

Né en 1979 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2005

Titre postgrade en médecine interne générale en 2019

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, il a été formé aux HUG en médecine interne générale. Chef de clinique au sein du service de médecine interne générale des HUG depuis 2010 puis au service des urgences de 2015 à 2019, il est installé en ville de Genève depuis novembre 2019.

Dr Lidija HAGHIGHI

Les Psy Réunis, route d'Hermance 2, 1222 Vézenaz

Née en 1976 nationalité slovène

Diplôme de médecin en 2007 en Slovénie reconnu en 2007

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2019

Diplômée de la faculté de médecine à Ljubljana en Slovénie en mars 2007. Elle poursuit sa formation postgrade en psychiatrie et psychothérapie en Suisse, en choisissant comme axe thérapeutique l'approche cognitivo-comportementale. Elle a débuté son parcours dans le canton de Vaud, pratiquant à l'Hôpital psychiatrique de Prangins durant cinq ans (CHUV). Ensuite, elle a exercé au centre de psychiatrie et psychothérapie « Les Toises » à Lausanne durant deux ans. En 2015, elle rejoint les HUG où elle exerce dans le domaine de la psychiatrie adulte ainsi que dans le domaine de la psychogériatrie. Elle effectue son année de médecine somatique en neuroéducation à l'Hôpital Beau-Séjour à Genève. Elle rejoint l'équipe du cabinet Les Psy Réunis à Vézenaz le 1^{er} février 2019. Cette même année le 19 septembre 2019, elle obtient le diplôme pour le titre fédéral de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie. En parallèle de son parcours officiel, elle s'est formée en hypnose et en EMDR.

www.lab8.ch

Les Docteurs Ildiko Szalay Quinodoz et Vincent Gréloz vous annoncent l'ouverture, à Genève, du laboratoire de pathologie et cytologie

LAB8

Rue de Bourgogne 25
1203 Genève



☎ 022 338 06 60

✉ info@lab8.ch

1009016

Dr Anastasia Maria KALOVIDOURI

Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1986 nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2010 en Grèce reconnu en 2013
Titre postgrade en radiologue en 2016

Après avoir suivi ses études en Grèce et obtenu son diplôme de médecin en 2010, elle a eu sa formation en radiologie aux HUG, spécialisée en imagerie gynécologique. Elle a obtenu son FMH en radiologie en 2016. En 2018 elle est partie effectuer une formation approfondie en imagerie gynécologique à Vienne (AKH). Elle sera installée en ville de Genève en janvier 2020.

Dr Riaz Ahmad KHAN

MD Consultation, institution de santé,
rue de l'Arquebuse 9, 1204 Genève
Né en 1958 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2019
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2019

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1988 au Pakistan, il a fait son stage en chirurgie et médecine au Pakistan. De retour en Suisse, il a suivi une formation aux HUG. Il a été médecin chef responsable des abus de substance puis médecin adjoint suppléant du chef de service en addictologie. De 2016 jusqu'à décembre 2018, médecin adjoint chef d'unité des urgences de psychiatrie. Actuellement médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie il a décidé de s'installer dans un cabinet en ville de Genève pour janvier 2020.

Dr Vanessa LEVRAT

Rue de Lausanne 20, 1201 Genève
Née en 1986 nationalité française
Diplôme de médecin en 2010 en France reconnu en 2013
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2019

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 2010 à la faculté de médecine Lyon Est, en France, elle a débuté son internat en France puis à Lausanne en médecine interne et neurologie. Elle a ensuite effectué son cursus d'enseignement post gradué en psychiatrie et psychothérapie aux HUG. Elle a obtenu son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en janvier 2019. Elle exerce actuellement comme cheffe de clinique au sein du service des spécialités psychiatriques.

Dr Lucie PAOLISSO ACKERMANN

Rue des Epinettes 19, 1227 Les Acacias
Née en 1984 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2019

Après avoir suivi ses études à Genève, obtenu son diplôme de médecin en 2010 et travailler une année en chirurgie, elle débute sa formation en gynécologie et obstétrique dans différents hôpitaux romands dont les HUG. En cours d'internat elle se spécialise en allaitement et lactation humaine. Après l'obtention du titre de spécialiste, elle poursuit comme cheffe de clinique au GHOL (Nyon) avant de revenir s'installer en cabinet privé à Genève.

Dr David TABIBIAN

Rue Emile-Yung 1, 1205 Genève
Né en 1983 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2011
Titre postgrade en ophtalmologie en 2017

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2011, il a commencé sa formation en ophtalmologie au sein des HUG. Celle-ci s'est poursuivie par deux ans de sous-spécialité chirurgicale et clinique au Royaume Uni (Northampton et Newcastle). De retour en Suisse, il a poursuivi à Lausanne son activité au sein de l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, Fondation asile des aveugles comme chef de clinique chirurgical. Actuellement spécialiste FMH en ophtalmologie et ophtalmochirurgie, il s'installe en ville de Genève le 1^{er} mars 2020.

Dr Charles TROJMAN

Route de Florissant 21, 1206 Genève
Né en 1982 nationalité française
Diplôme de médecin en 2012 en France reconnu en 2013
Titre postgrade médecin praticien en 2012 en France reconnu en 2013
Titre postgrade en ophtalmologie en 2017

Après avoir réalisé sa formation à l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin et obtenu son diplôme de spécialiste en ophtalmologie en 2017, il a ensuite complété sa formation médicale et chirurgicale à l'ophtalmopôle de Paris (Hôpital Cochin) en tant que chef de clinique pendant 2 ans. Actuellement spécialiste en ophtalmologie, il souhaite développer une activité en cabinet et travailler avec ses confrères ophtalmologues mais aussi appartenant à d'autres spécialités.

Dr Laure VIEUX

HUG Service du personnel, boulevard de la Cluse 81,
1205 Genève
Née en 1984 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2011
Titre postgrade en médecin du travail en 2018

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2011, elle a travaillé dans différentes spécialités (médecine interne, médecine gériatrique, psychiatrie) avant de se diriger vers la médecine du travail. Après sa formation spécialisée effectuée à Lausanne, elle est revenue à Genève en 2018 et exerce actuellement au sein du service de santé du personnel des hôpitaux universitaires de Genève.

Candidature à la qualité de membre actif à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève ; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1) :

Dr Stéphanie SEIDLER

Chemin de la Gravière 8, 1227 Genève
Née en 1988 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2013
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2019

Erratum

Dans la Lettre de l'AMGe du mois de décembre 2019, il manque dans la candidature du Docteur BENKA-BOUCHE Mohamed le titre postgrade en médecine interne générale qu'il a obtenu en 2019.

Après des études à Genève, l'obtention du diplôme de médecin en 2013 et un internat en gynécologie et obstétrique aux HUG, elle a obtenu le titre de spécialiste en 2018. Actuellement en fin de clinicat à l'Hôpital du Valais pour une formation approfondie en gynécologie opératoire et sénologie, elle prévoit prochainement la reprise d'un cabinet familial.

Changements d'adresses



Dr Isabelle CAMENZIND

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la Clinique de Carouge mais au Cabinet Le Corbusier, rue Le-Corbusier 18-20, 1208 Genève.
Tél. (nouveau) 022 704 30 70
Fax (nouveau) 022 704 30 71

Tulipiers 21 mais à la rue Jean-Violette 3, 1205 Genève.
Tél. (inchangé) 022 876 10 60
Fax (nouveau) 022 807 11 65

Dr Vesselin DUBUIS

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue de la Servette 67 mais à l'avenue J.-D.-Maillard 11, 1217 Meyrin.
Tél. (nouveau) 022 559 83 33
Fax (nouveau) 022 559 83 33

Dr Pierre-André GUERNE

Spécialiste en médecine interne générale et en rhumatologie, n'exerce plus l'Hôpital Beau-Séjour mais au chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève.
Tél. (nouveau) 022 347 17 23

Dr Miguel ESTADE

Spécialiste en neurologie, n'exerce plus au chemin des

Dr Frédéric HEYMANS

Spécialiste en ORL, n'exerce plus au Cours-de-Rive 16 mais à la rue Neuve-du-Molard 17, 1204 Genève.
Tél. (nouveau) 022 810 86 11
Fax (nouveau) 022 810 86 47

**GE-MED**
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

Dr Mohamed Aymen KRAIEM BEN RACHED

Spécialiste en anesthésiologie et en médecine intensive, n'exerce plus aux HUG mais à la Clinique des Grangettes, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.
Tél. (nouveau) 022 305 01 11

Dr André MENNET

Spécialiste en chirurgie, n'exerce plus à MV Santé Clinique Champel mais au chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève.
Tél. (nouveau) 022 366 97 15
Fax (nouveau) 022 366 91 50

Dr Patrick MEYER

Spécialiste en endocrinologie/diabétologie, n'exerce plus au chemin de Beau-Soleil 22 mais au Cabinet médical du Corbusier, rue Le-Corbusier 18, 1208 Genève.
Tél. (nouveau) 022 704 30 70
Fax (nouveau) 022 704 30 71

Dr Roland NIEDERMANN

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue de Montbrillant 5 mais au chemin de la Gradelle 20 bis, 1224 Chêne-Bougeries.
Tél. (nouveau) 079 343 38 53

Dr Jean-François PAGES

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et

d'adolescents, n'exerce plus à la rue Emile-Yung 9 mais à la rue du Général-Dufour 11, 1204 Genève.
Tél. (inchangé) 079 128 17 66

Dr Valérie PIGUET

Spécialiste en anesthésiologie et en pharmacologie et toxicologie cliniques, n'exerce plus aux HUG mais au Centre Jean-Violette, rue Jean-Violette 3, 1205 Genève.
Tél. (nouveau) 022 320 40 22
Fax (nouveau) 022 807 11 60

Dr Ildiko SZALAY-QUINODOZ

Spécialiste en pathologie, n'exerce plus au laboratoire Dianapath mais au laboratoire Lab8, rue de Bourgogne 25, 1203 Genève.
Tél. (nouveau) 022 338 06 60
Fax (nouveau) 022 338 06 61

*A partir du 1^{er} mars 2020 :***Dr Christophe MAILLARD**

Spécialiste en médecine interne générale, n'exercera plus à la rue du Mont-Blanc 21 mais à la rue du Mont-Blanc 20, 1201 Genève.
Tél. (inchangé) 022 901 09 10
Fax (inchangé) 022 901 00 11

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Gaspard AEBISCHER, Mohamed BENKABOUCHE, Julien BILLIERES, Romain BREGUET, Eric DROM-ZEE, Vanessa FENNER, Julia GENDRE, Samuel HARDY, Jean-Paul JANSSENS, Sophie LOPEZ BAUMANN, Bruno MARCHAND et Fabio RIGAMOTI, dès le 30 décembre 2019

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande ; libération de cotisation pendant la durée du congé ; demande de prolongation possible, art. 9) :

Dr Doris STUCKI, dès le 1^{er} janvier 2020

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Roland FAIGAUX, Koppány KISFALUDY, François FERRERO, Anne-Laure LAVANCHY et Claire-Anne WYLER LAZAREVIC, dès le 1^{er} juillet 2020

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Anton CAMPRUBI, Jean-Claude HORIOT, Alexandra MILES, Pierre Olivier REYMOND et Marie-Noëlle TARDY, au 30 juin 2020

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Jean-Pierre LALAIN, médecin-conseil pour l'Union des associations patronales genevoises

SÉMINAIRES 2020

Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Participants

Médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical (individuel ou de groupe), de joindre un cabinet de groupe ou de reprendre un cabinet existant.

Contenu

- **Aspects juridiques** (contrats en général, autorisations, admission à pratiquer à la charge de l'assurance sociale, dossier patients, droit du travail)
- **Business plan** (préparation du plan de financement, les crédits, financement par la banque, formes juridiques, comptabilité, fiscalité)
- **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier et des matériaux)
- **Estimation d'un cabinet** (processus d'une estimation, inventaire et goodwill, recommandations)
- **Administration d'un cabinet médical** (facturation)
- **Assurances** (questions d'assurances et de prévoyance)
- **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant**

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K20	Lausanne	Aquatis Hotel	Jeudi	05 mars 2020	13.30 – 18.30 heures
K21	Genève	Hôtel Warwick	Jeudi	04 juin 2020	13.30 – 18.30 heures
K22	Lausanne	Aquatis Hotel	Jeudi	03 septembre 2020	13.30 – 18.30 heures
K23	Genève	Crowne Plaza	Jeudi	05 novembre 2020	13.30 – 18.30 heures

Remise et cessation d'un cabinet médical

Participants

Médecins désirant remettre un cabinet médical à un associé ou à un successeur ou qui doivent fermer leur cabinet médical. Idéalement **5-10 ans avant la remise / cessation prévue** (pour des questions fiscales et de prévoyance).

Contenu

- **Aspects juridiques** (contrat de remise, contrats en général, dossiers médicaux, autorisations)
- **Estimation d'un cabinet et remise** (calcul de l'inventaire et du goodwill comme base de négociation, recommandations)
- **Assurances/prévoyance/patrimoine** (remise/résiliation des contrats d'assurances, formes de prévoyance, planification de la retraite et des finances)
- **Conséquences fiscales d'une remise ou d'une cessation** (optimisation de l'impact fiscale lors d'une remise / cessation, impôt sur les bénéfices et gains immobiliers, détermination de la date optimale pour la remise / cessation)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K24	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	14 mai 2020	13.30 – 18.30 heures
K25	Genève	Crowne Plaza	Jeudi	12 novembre 2020	13.30 – 18.30 heures

Cabinet de groupe

Participants

Médecins en formation voulant exercer leur future activité en cabinet de groupe. Libres praticiens qui souhaitent affilier leur cabinet individuel à un cabinet de groupe ou de partager leur cabinet avec un associé.

Contenu

- **Informations de base** (stratégie, entrepreneurs, ressources humaines, organisation, communication)
- **Finances** (business plan, fiscalité, TVA, formes juridiques, modèles de cabinets)
- **Lieu d'implantation & immobilier** (exigences locales, implantation, projet d'aménagement du cabinet)
- **Informatique & administration** (attentes en matière de système informatique pour le cabinet; organisation informatique)
- **Rapport d'expérience** (rapport de l'expérience d'un médecin, co-fondateur d'un cabinet de groupe de la région)
- **Assurances** (assurances en générale, prévoyance et patrimoine)
- **Droit** (contrats, autorisations, dossier patients, droit du travail)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K85	Genève	Hôtel Warwick	Jeudi	30 avril 2020	13.30 – 18.30 heures
K86	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	24 septembre 2020	13.30 – 18.30 heures

Inscription et information

www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services AG, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, tél. 041 925 00 77.

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Recherche pédiatre pour partage de cabinet

A Genève, recherche un pédiatre pour partage de patientèle avec possibilité d'avoir la sienne. Dès le printemps 2020 ou à discuter. Temps partiel 40-50 %. À disposition pour en discuter.

Contacteur par courriel : ruffieux@icloud.com

Recherche de médecins avec droit de pratique

Centre médical de la rive gauche recherche un médecin interniste généraliste à 60-80 % et un pédiatre à 60-80 % afin de compléter l'équipe (10 médecins). Un droit de pratique est impératif. (Le quartier est en plein développement).

Contacteur par courriel : n.nemitz@cmgl.ch

Locaux à louer

Arcade de 92 m² dans le quartier des Eaux-Vives. Commerces, bus, tram, restaurants, cafés à proximité. Un bureau de 18 m², une grande pièce de 60 m², une kitchenette, un local WC avec lavabo séparé, deux entrées indépendantes donnant accès aux locaux. Locaux entièrement rafraîchis. Convientrait particulièrement à psychiatres, médecins utilisant/nécessitant des espaces spacieux. Loyer 2500 CHF / mois + 135 CHF / mois de charge.

Contacteur par téléphone : +336 38 73 81 84
par courriel : info@centrecemavi.com

Poste de médecin praticien et/ou interniste

Le CMC Cornavin est à la recherche d'un médecin interniste ou praticien, titulaire d'un droit de pratique dans le canton de Genève, pour compléter son équipe au sein du centre. Taux de présence à convenir. Excellente ambiance, conditions avantageuses, patientèle fournie par le centre.

Contacteur par courriel : administration@cmccornavin.ch

Local de consultation à louer

A louer à Carouge, au sein d'une structure médicale, local de consultation indépendant de 20 m² disponible dès mars 2020.

Contacteur par téléphone : 079 202 25 67 / 022 827 40 80
par courriel : pal@laurencet.com

Recherche psychiatre pour collaboration

Centre de thérapies travaillant notamment autour du couple et de la famille cherche une collaboration avec un-e psychiatre, pédopsychiatre ou médecin déléguant. Conditions attrayantes, petite équipe dynamique, réseau genevois développé. Locaux hypercentre, meublé et lumineux. Possibilité d'être indépendant-e ou employé-e avec structure clé en main.

Contacteur par courriel : psygenevefamille@gmail.com

Cabinet pour psychiatre

Local aménageable de 18 m² plus infrastructure d'accueil et d'attente commune à 2 médecins. Région aéroport. Anglais bienvenu. 2200 CHF / mois.

Contacteur par téléphone : 079 202 54 70
par courriel : info@cmma.ch

Recherche médecin en dermatologie

Afin de compléter notre équipe, nous recherchons un médecin spécialiste en dermatologie. Avec un emplacement de notre clinique en plein centre-ville de Genève, nous offrons de très bonnes conditions de travail, au sein d'une équipe jeune et dynamique. Nous vous proposons une flexibilité des horaires et des taux d'activité en fonction des besoins de chacun ainsi qu'une collaboration multidisciplinaire avec les différents médecins spécialistes disponibles sur place.

Contacteur par téléphone : 078 707 72 28
par courriel : bettina@aesthetics-ge.ch

Cabinet à remettre

Cabinet de médecine interne avec patientèle importante à remettre au Rond-Point de Plainpalais pour l'été 2020. Locaux en sous-location avec collègue généraliste, locataire des locaux. Loyer 1800 CHF / mois. Participation pour reprise de patientèle à discuter.

Contacteur par téléphone : 022 320 32 33
par courriel : robert.delaloye@bluewin.ch

Vos patients le consultent :
Pensez à consulter le site
www.planetesante.ch



A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

Jeudi 6 février de 13 h à 17 h 30
Unité de nutrition
du département de médecine des HUG
5^e Symposium sur le microbiote

Lieu : Auditoire Marcel Jenny HUG

Samedi 8 février
Fondements du Sexocorporel
5^e module

Lieu : Centre universitaire protestant, avenue du Mail 2,
1205 Genève

ARGOS | GROUP

COURTAGE EN ASSURANCES
CONSEIL ET ASSISTANCE
ADMINISTRATION
GESTION D'INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

«Prévoir pour préserver»

Argos Group
Route des Avouillons 30
CH - 1196 Gland

T +41 (0)22 365 66 64
info@argos-group.ch
www.argos-group.ch

●

Mercredi 12 février de 13 h à 13 h 45
Colloques médicaux
du département de réadaptation et gériatrie
des HUG
Syndromes cardio-rénaux : présentation
clinique, pathophysiologie et prise en charge

Lieu : Auditoire J. P. Junod, Hôpital des Trois-Chêne

●

Mercredi 19 février de 13 h à 13 h 45
Colloques médicaux
du département de réadaptation et gériatrie
des HUG
Première crise d'épilepsie : que faire ?

Lieu : Auditoire J. P. Junod, Hôpital des Trois-Chêne

●

Mercredi 26 février de 13 h à 13 h 45
Colloques médicaux
du département de réadaptation et gériatrie



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

des HUG
Les enjeux immunologiques de la transfusion sanguine

Lieu : Auditoire J. P. Junod, Hôpital des Trois-Chêne

Mercredi 26 février à 19 h 30
Soirées cliniques homéopathiques

Lieu : Chez Dr Guy Loutan, route de Jussy 4 Bis,
1226 Thônex

Vendredi 28 février de 8 h 30 à 17 h
Santé & Spiritualité
Place de la vie spirituelle dans l'accompagnement des patients

Lieu : Found, rue Jean-Dassier 7, 1201 Genève



Mercredi 4 mars de 13 h à 13 h 45
Colloques médicaux
du département de réadaptation et gériatrie des HUG
Comment réduire le tabagisme en 2019 ?
Du neuf et du vieux

Lieu : Auditoire J. P. Junod, Hôpital des Trois-Chêne

Jeudi 5 mars de 9 h 45 à 17 h
Enseignement de la pratique chirurgicale laparoscopique en gynécologie
Session 1

Lieu : SWISS Foundation for Innovation and Training in Surgery (SFITS), BATLab 8^e étage, HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Samedi 7 et dimanche 8 mars de 9 h à 18 h
Hypnose – formation d'introduction
Hypnose mythique, hypnose pratique

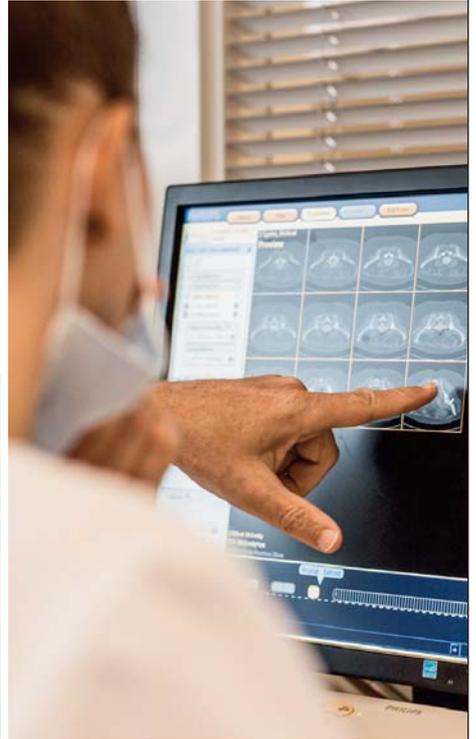
Lieu : Genève

Mercredi 10 mars de 13 h à 13 h 45
Colloques médicaux
du département de réadaptation et gériatrie des HUG
Santé bucco-dentaire et
pneumonie d'aspiration

Lieu : Auditoire J. P. Junod, Hôpital des Trois-Chêne

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Antonio Pizzoferrato - *Contact pour publication* : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - *Mise en page* : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@med-hyg.ch - *Impression* : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.
Délai rédactionnel : 25 février 2020 - Prochaine parution : 12 mars 2020

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Walter
Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47